

SALAIRE - EMPLOI – RETRAITE : Le 11 OCTOBRE chez MICHELIN

AGISSONS POUR GAGNER

Emploi

<< A ce jour, aucun des éléments légaux ou jurisprudentiel justifiant en droit un licenciement pour motif économique n'a été présenté par la direction. >> : **C'est la conclusion** du cabinet d'expert désigné par les élus du CCE dans son rapport intermédiaire présenté le 11 septembre dernier sur la fermeture de la production poids lourd de **TOURS**. Les comptes Michelin font apparaître que la ligne « poids lourds » dégage des marges importantes, et la volonté de la direction d'accroître de 2 à 3 point cette marge.

TOURS : Il s'agit de licenciements boursiers pour augmenter l'enveloppe des actionnaires.

Selon Sénard le financier, les 6% actuels de rentabilité sont insuffisants, la « norme » étant de 9%. Il veut assurer les actionnaires de la poursuite des ambitions du groupe pour 2020 : Générer un cash-flow structurel d'un milliard d'euros et en

atteignant un retour sur capitaux employés supérieur à 15% !

La ligne est tracée

Les conséquences pour les salariés, que nous subissons déjà, vont s'accroître, pression sur les salaires, l'emploi, détériorations des conditions de travail, fermeture de site, de bureaux, d'ateliers... il faut dire **STOP !**

IL N'Y A AUCUNE JUSTIFICATION ECONOMIQUE A LICENCIER A TOURS.

POUR LA CGT, L'HEURE EST A LA MOBILISATION POUR SAUVEGARDER LES EMPLOIS, ET NON OBTENIR UNE RALLONGE SUR UNE ENVELOPPE DE DÉPART !

(Scandaleux : la direction a recours à des personnels intérimaires pour pallier à l'activité sur Tours en même temps qu'elle se prépare à supprimer 726 emplois)

Salaires

Les réunions de « négociations » vont avoir lieu en fin d'année, malgré la demande CGT pour qu'elles se fassent dans le premier semestre, voir au plus tard en septembre, avant que les arbitrages budgétaires soient faits par la gérance.

Le groupe MICHELIN est dans une santé financière jamais égalée, malgré la crise, les promesses de gains accrues pour les actionnaires vont crescendo. Et pour les salarié(e)s ?

>>> Baisse du pouvoir d'achat des salaires

>>> Développement , à grand renfort de notes de services, de primes aléatoires – prime de performance, PPC, PPI, intéressement, participation, etc...- qui apportent une bouffée d'oxygène certes mais qui ne durent pas et surtout qui peuvent être remises en cause à tout moment par les décisions prises par la direction.

Le budget consacré à ces primes permettrait d'octroyer à tous les salariés **une augmentation générale conséquente.**

Retraite : rien n'est joué

La réforme Ayrault est dans la continuité des précédentes, privilégiant l'allongement de la durée de cotisation. **Depuis Balladur**, ce dispositif a fait la preuve de son inefficacité. La hausse des cotisations sera indolore pour les patrons, puisque le 1^{er} ministre leur a promis le transfert d'une partie des cotisations de la branche famille sur l'impôt. **Les cadeaux fiscaux, ça existe aussi chez MICHELIN** qui bénéficie de larges aides publiques pour engraisser les actionnaires.

Les annonces sur la pénibilité sont un leurre : LE COMPTE-PÉNIBILITÉ NE SERA PAS RÉTROACTIF, tous ceux qui en bavent aujourd'hui partiront plus tard que ce qu'ils avaient prévu !

Une autre réforme est possible

Contrairement à ce que l'on nous serine à longueur de journaux télévisé, de radio ou autres, **on peut faire autrement.**

N'oublions pas : Cela l'a été, à la fin de la seconde guerre mondiale, dans un pays en ruines, ceci

MICHELIN, PREMIER GROUPE DU CAOUTCHOUC POUR LES BÉNÉFICES, EST PARMI LES PIRES EN CE QUI CONCERNE LES SALAIRES. Pour la CGT il faut augmenter massivement les salaires qui sont la seule source de revenus permettant l'accès durable à la réponse à nos besoins. **Du salaire oui, des primes non.**

grâce à la volonté politique et syndicale d'hommes et de femmes qui ont su résister et prendre leur responsabilité face à l'appétit du capital qui n'a jamais cessé de combattre cette justice sociale. Aujourd'hui alors que la richesse est sans précédent, ce serait impossible ?

La CGT exige :

- Retraite solidaire à taux plein à 60 ans avec 37.5 années de cotisations
- un montant de pension d'au moins 75% du salaire de référence avec retour aux 10 meilleures années pour le calcul de ce salaire de référence.
- Pension minimum de 1.700 €
- Départ dès 55 ans pour les travaux pénibles – Pour la 1^{ere} fois en France, l'espérance de vie en bonne santé diminue.
- bien sur cela passe par la création d'emplois et l'augmentation des salaires sources de cotisations sociales.

TOUS DANS L'ACTION LE 11 OCTOBRE CHEZ MICHELIN

CELA CONFIRME BIEN L'ANALYSE DE LA CGT :

C'est la rémunération du capital et des actionnaires qui pénalise durablement l'emploi, les salaires et les conditions de travail.



La CGT vous invite à signer la pétition ci-dessous (dans les ateliers et aux portes) pour interdire les licenciements boursiers.

NOUS SALARIÉS DE L'ENTREPRISE MICHELIN NOUS EXIGEONS L'ARRÊT DES LICENCIEMENTS ET LE REMBOURSEMENT INTÉGRAL DES EXONÉRATIONS ET DES AIDES PUBLIQUES !

Noms	Prénoms	Signatures